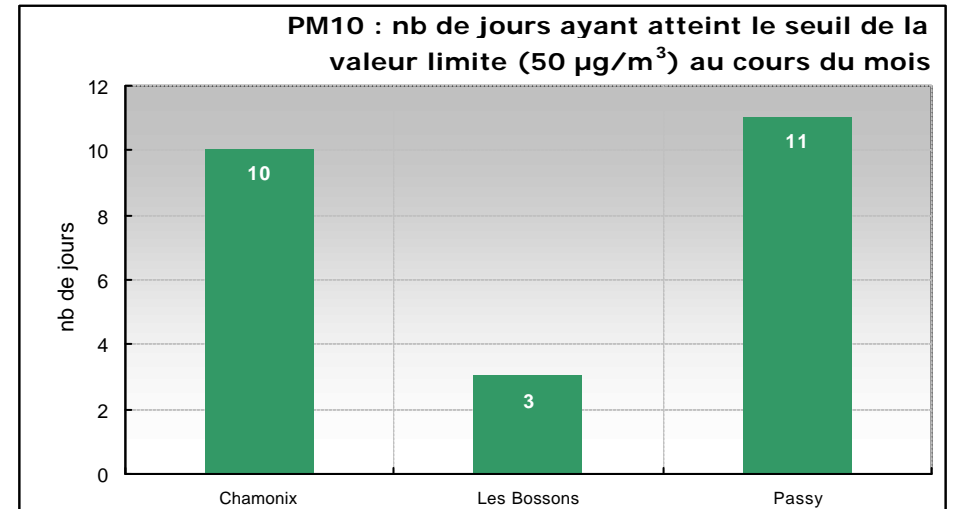
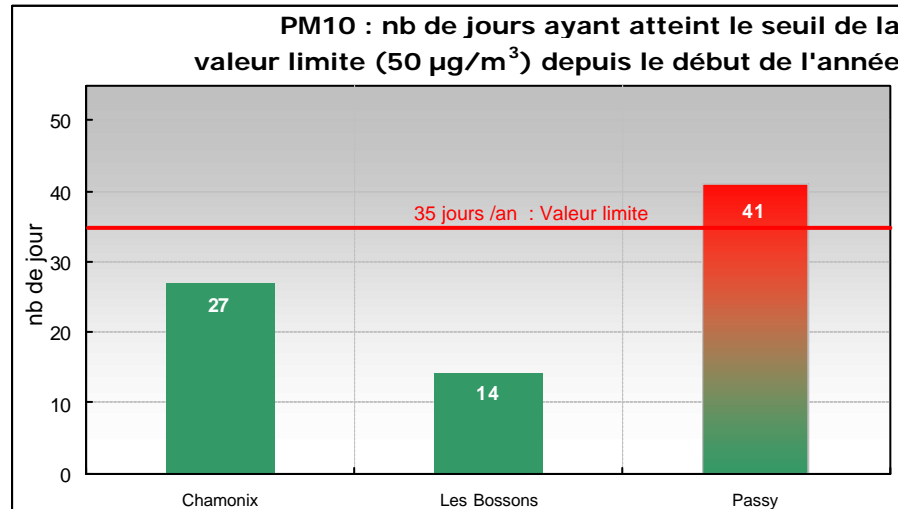
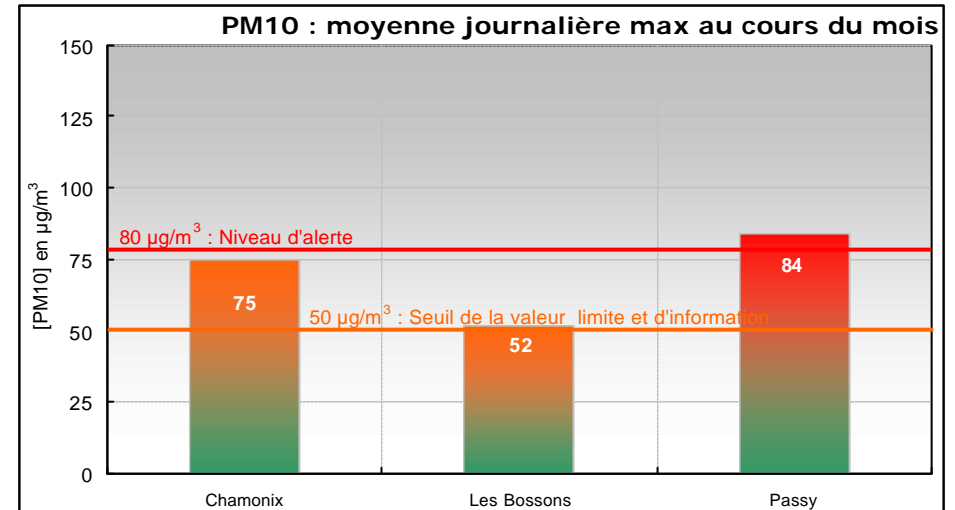
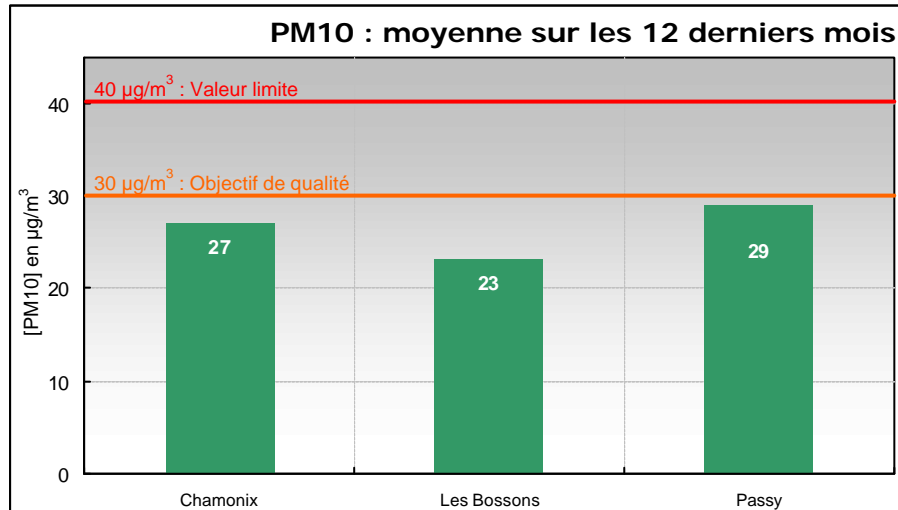




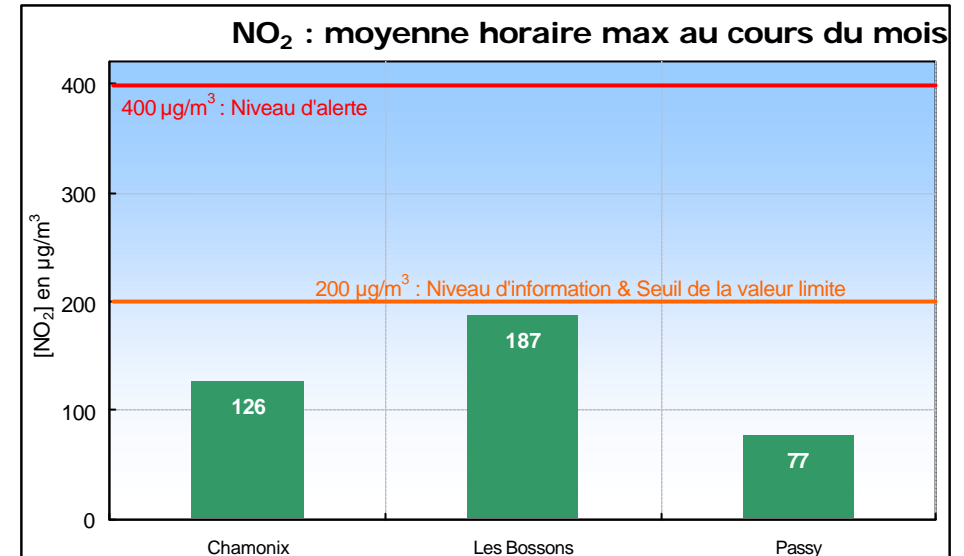
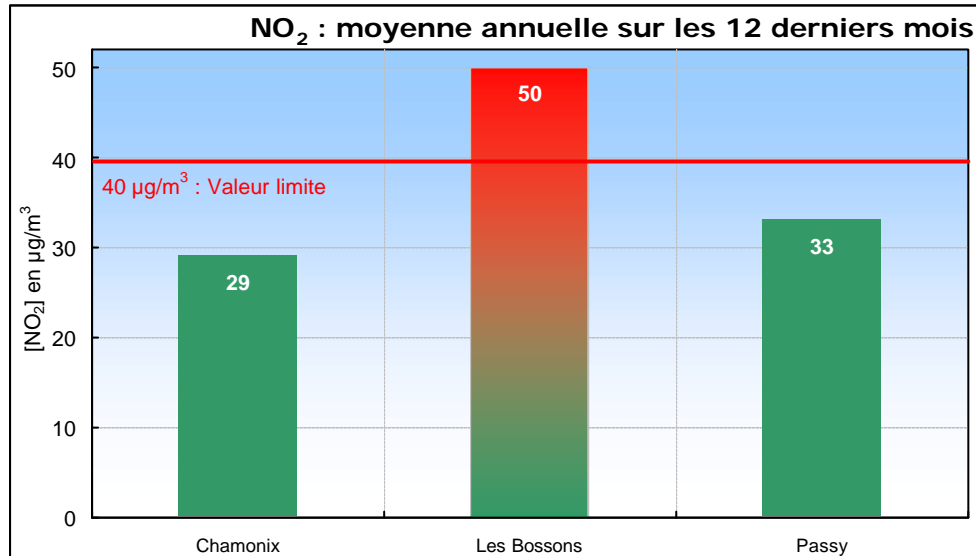
Bilan mensuel de la qualité de l'air En Pays du Mont-Blanc

Mars 2011

Poussières en suspension (PM10)



Dioxyde d'azote (NO₂)



Commentaire

Dans la continuité du mois de février, le début du mois de mars a été propice à la pollution atmosphérique. Les conditions anticycloniques de la première quinzaine du mois ont entraîné des niveaux de pollutions élevés durant de longues périodes et de nombreux dépassements réglementaires ont été enregistrés. Par rapport au mois dernier, les concentrations maximales de dioxyde d'azote ont baissé sur les trois sites où les seuils réglementaires ont été respectés. Sur les 12 derniers mois, les concentrations restent stables. La valeur limite est nettement dépassée aux Bossons (site de proximité automobile), mais est respectée à Chamonix et Passy.

Les concentrations en poussières en suspension ont augmenté sur les 12 derniers mois à Passy et stagnent par ailleurs. L'objectif de qualité annuel est respecté. Concernant les moyennes journalières, les dépassements du seuil de la valeur limite (50 µg/m³) ont été nombreux au cours de ce mois : on compte 10 dépassements à Chamonix, 3 aux Bossons et 11 à Passy où le niveau d'alerte (80 µg/m³) a été dépassé. A noter que dorénavant, le seuil de la valeur limite correspond également au seuil d'information.

L'arrivée du printemps devrait ramener les concentrations à de meilleurs niveaux. Toutefois, la valeur limite est déjà dépassée à Passy (41 dépassements depuis le 1^{er} janvier).